

semble comme Moïse après la destruction de l'armée de Pharaon : *Exurgeat Deus*,—que Dieu se lève, et ses ennemis seront écrasés.

Ce sermon-là en vaut bien un autre. On ajoute que toute la jeunesse du village a couru à la mairie pour demander qu'on la fit partir d'urgence.

—Nous lisons dans la *Gazette du Languedoc* :

« Une belle mort, c'est celle de M. de La Rochefoucauld, duc de Doudeauville.

« Il était dans son château de la Gaudinière quand il apprit que les Prussiens marchaient sur Châteaudun; aussitôt il arme ses gardes-chasses, ses domestiques, il leur adjoint quelques personnes de bonne volonté et se jette dans Châteaudun.

« Là, il combattit en héros et mourut en Français vraiment digne de ce nom.

« Honneur à lui ! n'a point hésité à sacrifier la plus grande, la plus enviable des existences au salut de la patrie.

« Ainsi, pendant que les démagogues cherchent à troubler le pays par leurs coupables menées, les chefs de l'aristocratie qu'ils calomnient donnent leur vie pour la défense du sol de la patrie. »

—Le 14 novembre, à Tours, au café de la Ville, le citoyen Tullier a eu l'idée ingénieuse de déclarer à tous les officiers échappés de Metz qui se trouvaient là et qui étaient pourtant venus au péril de leur vie, qu'ils étaient des lâches comme tous les gens qui avaient été à Metz et qui n'avaient pas su prévenir la trahison de Bazaine. Les officiers ainsi insultés ont naturellement mal pris cette injure gratuite; M. Tullier s'est exaspéré au-delà de toutes limites, provoquant en masse l'armée française, et on a dû définitivement mettre fin à cette scène scandaleuse par une arrestation.

—Un épisode dramatique d'une de nos dernières reconnaissances à Pierrefite :

Un sergent de tirailleurs algériens avait l'ordre de s'avancer avec précaution dans les maisons du village, appuyé de deux soldats.

Ils purent pénétrer bien loin dans les rues sans être inquiétés par l'ennemi.

Mais, au moment où ils revenaient, une terrible fusillade partit de derrière des persiennes.

Le sergent des tirailleurs, nommé El-Djerri, ce qui en arabe signifie *coureur*, tomba mort, littéralement criblé de balles. Son bidon était troué comme une écumoire, la crosse de son chaspepot n'était plus qu'un morceau de bois informe.

En voyant s'abaisser son chef, Mohammed-el Hadj (Mohammed, fils du pèlerin), voulut arracher son corps aux mains des Prussiens. Malgré la pluie de balles dirigée sur ces deux hommes, il court tout d'un trait, charge le cadavre sur ses épaules et cherche à se dégager; mais à son tour il est frappé par trois balles, une au bras gauche et deux dans les reins.

Il tombe à son tour couvert par le cadavre de son sergent.

Son troisième camarade, dont nous ignorons le nom, n'hésite pas un seul instant, se précipite et enlève sous le feu ennemi Mohammed-el-Hadj, qu'il parvient à ramener aux ambulances.

A l'heure qu'il est, Mohammed-el-Hadj est mort des suites de ses blessures.

N'est-ce pas un spectacle sublime que ces trois hommes, enfants de l'Algérie, tombant tour à tour sous les murs de Paris pour l'honneur du drapeau français auquel ils ont juré fidélité, mais cherchant à arracher aux Prussiens les cadavres de leur frère mort à six cents lieues de son gourbi ?

—Parmi les francs-tireurs de l'Allier se trouve une femme qui a bravement rempli son rôle de soldat, dans la journée du 9, près d'Orléans. Fille et veuve d'officiers, elle a passé presque toute sa vie au milieu des camps. Pendant les guerres de Crimée et d'Italie, elle était attachée aux ambulances. Elle avait deux fils à l'armée: l'un est mort à Metz; l'autre on ne sait ce qu'il est devenu. Peut-être la pauvre mère, désespérée, accablée de douleur, n'a-t-elle qu'un désir: mourir de la même mort que ses enfants. Toujours est-il qu'après la capitulation de Metz elle a demandé et obtenu la faveur de marcher avec les francs-tireurs de son pays, auxquels son courage, sa dignité, inspirent une respectueuse admiration.

—Les vendéens de Cathelineau ont commencé les engagements des 6, 7 et 8 de ce mois, qui ont précédé l'action principale. Dans une escarmouche avec les uhlands, ils ont fait 32 prisonniers et tué ou blessé 40 cavaliers. Ils ont repris, en outre, un troupeau de moutons dont l'ennemi s'était emparé à Beaugency.

Parmi les Vendéens de Cathelineau, il faut citer M. de Puy-ségur, qui, au péril de sa vie, a sauvé un malheureux paysan qui allait être fusillé dans sa ferme par quatre soldats prussiens. Il s'élança, un revolver à la main, tua trois de ces misérables et fit prisonnier le quatrième.

M. de Puy-ségur est un engagé volontaire de cinquante ans.

LE SERGENT HOFF.

Le sergent Hoff est une des physionomies les plus originales du siège de Paris. M. Charles Yriarte, qui a écrit récemment un excellent livre sur la guerre, raconte ainsi l'odyssée de cet intrépide soldat :

Retenez bien ce nom, car il tiendra sa place dans l'histoire du siège de Paris et deviendra légendaire comme celui des fameux *guerilleros* de la campagne d'Espagne. Celui qui le porte est un simple sergent de la ligne, qui fut partie de la division d'Ezéa.

Il est né à Saverne; son père a été fusillé par les Prussiens pour avoir pris les armes à la main en défendant son foyer. Son frère qui avait été réformé, s'est fait franc-tireur, voyant la France envahie, et il est tombé en combattant. Sa mère, ruinée, est seule et triste, et Hoff est ici, sous Paris, nuit et jour aux avant-postes.

D'abord une profonde tristesse s'est emparé du pauvre homme à la nouvelle du désastre qui l'accablait; puis, peu à peu, une rage sourde, concentrée, une résolution froide, profonde, ont succédé au chagrin. Aujourd'hui, le sergent est sous l'empire d'une idée fixe, il a fait le sacrifice de sa vie, mais il tuera le plus grand nombre possible d'ennemis. C'est un pacte qu'il a fait avec lui-même, c'est un vœu sacré, l'accomplissement d'une mission d'en haut.

A la date d'hier, depuis que Paris est assiégé, il a tué vingt-trois Prussiens et rapporté la dépouille de la plupart.

Depuis longtemps de temps à autre, les rapports de la division signalaient les exploits silencieux de ce sergent intrépide. Un jour, après s'être caché jusqu'à mi-corps dans les roseaux et y avoir séjourné cinq heures de suite sans bouger, il se précipitait sur une vedette et la faisait prisonnière; en une autre

occasion, il s'emparait, avec quelques hommes, d'une île occupée par l'ennemi, où il cernait tout un poste, après être resté des journées entières en observation. Une autre fois c'était une sentinelle enlevée sans qu'elle eût le temps de pousser un cri.

En somme, ce sergent Hoff est un véritable Mohican; il a le génie de cette guerre de Peaux-rouges, et je ne doute pas que, prudent comme il est, il ne tire une grande partie d'une compagnie d'hommes décidés auxquels il apprendrait ses ruses. Il est d'une douceur accomplie et d'une modestie qui va jusqu'à l'humilité. Tout en lui respire la probité, la conviction.

Le général Le Flô a voulu complimenter ce brave soldat: la division d'Exés en est un peu fière, et nous avons été heureux d'annoncer au sergent que le ministre avait signé son brevet de la Légion d'Honneur, et que son général en chef désirait lui remettre lui-même la croix qu'il a si bien gagnée.

Il y a dans ce cœur-là quelque chose de supérieur; c'est comme une flamme qui le vivifie, et il est difficile d'oublier cette physionomie d'un humble soldat qui parle de son père, un vieillard à cheveux blancs, fusillé par l'ennemi pour avoir pris les armes au nom de cette immortelle abstraction qui s'appelle la patrie!

VARIÉTÉS.

La beauté chez la femme est comme la fleur du printemps, mais la vertu est comme les étoiles du firmament.

Ce fut la femme qui poussa l'homme à manger, mais celui-ci apprit à boire lui-même.

L'autre jour, à Montréal, une jeune dame a été vue mettant son chignon en gage.

Un mari à qui rien ne paraît impossible demande, par la voie des journaux, un homme assez robuste pour tenir la langue de sa femme.

Un enfant et sa mère examinaient une galerie de tableaux; arrivé devant une statue de Minerve, notre couple s'arrêta. — « Qu'est-ce cela? » demande l'enfant. — « Mon fils, répond la mère, c'est Minerve, la déesse de la sagesse. » — « Mais, reprend l'enfant, pourquoi n'a-t-on pas peint son mari auprès d'elle? » — « Parce qu'elle n'en avait pas, mon bien-aimé. » — « C'est sans doute parce qu'elle était sage, qu'elle n'avait pas de mari, n'est-ce pas, petite mère? »

Voici ce qu'une jeune fille américaine écrivait dernièrement à sa mère: « Je suis en bons termes avec toutes mes maîtresses, excepté avec mademoiselle C... mais je ne l'en blâme pas, car elle a involontairement tué son fiancé et cela la rend mélancolique, surtout lorsqu'il fait mauvais. »

UN MARIAGE POUR RIRE.—Il n'y a encore que quelques jours, plusieurs personnes se trouvaient réunies chez un riche citoyen de New-Jersey. Dans le cours de la journée, dans le seul but d'amuser la société, un monsieur et une jeune fille se firent marier par un juge de paix. Mais voici bien une autre affaire: le marié et sa famille prétendirent que ce mariage était valide. Le juge de paix, lui, ne savait pas si ce mariage avait été fait pour rire ou non, de sorte qu'il ne put donner aucun renseignement à la justice. La jeune fille déclara que ce mariage n'avait été fait que pour l'amusement de la société; cependant, afin qu'il n'y eût pas de doute, elle porta la chose devant les tribunaux. Le juge Zabriskie décida que ce mariage était complètement nul, parce qu'il n'avait pas été contracté du consentement des deux parties.

A un dîner public, on porta la santé d'un architecte célèbre, et voici le commencement de sa réponse: « Messieurs, je suis plus propre à l'échafaud qu'à faire des discours en public! »

Trad. A. C.

FAITS DIVERS.

Un nommé L. P. Normand, employé comme compositeur dans les ateliers du *Courrier des Etats-Unis*, s'est tué en tombant du haut d'un escalier. Le *Courrier* dit qu'il était âgé de trente-deux ans et qu'il était né à Québec.

Auguste Crevier, notaire de St. Martin, a été écroué à la prison de Montréal sur accusation d'incendiat. Le dit notaire ne s'occupait pas exclusivement de profession; depuis plusieurs années, il cultivait le roman dans des conditions peu poétiques, il faut l'avouer. Le roman menace de mal tourner. Il est accusé d'avoir incendié une grange et tué à coup de couteau le cheval du rev. M. Dubé, curé de la paroisse, pour le punir de ce qu'il s'occupait d'affaires qui ne le regardaient pas. C'est ainsi qu'il s'exprime.

Un charretier a été condamné à l'amende, la semaine dernière, pour avoir permis à des étudiants en médecine de se promener dans sa voiture avec un mort. Il faut avouer que ce n'est pas très agréable pour les vivants.

Deux prisonniers qu'on avait renfermés dans une des cellules du Palais de Justice, en attendant qu'on les transportât à la prison décidèrent après consultation de s'échapper; c'est ce qu'ils firent en brisant la porte de fer de l'établissement; ils vinrent à bout de la plier assez au moyen d'un banc dont ils se firent un levier, pour se faire une issue. Il paraît que le fer n'est plus à l'épreuve des prisonniers.

Un nommé Charles Bourgoïn a tenté de se suicider en se coupant la gorge avec un rasoir. On l'a arrêté dans l'exécution de son fatal projet. Il paraissait atteint d'aliénation mentale depuis quelque temps.

Dans le train de Montréal allant à Québec, le conducteur pria une dame qui se trouvait dans un char de passer dans le suivant. Ceci avait lieu à deux milles en deça de Richmond, entre Richmond et Danville. La dame se mit en frais de s'exécuter. Malheureusement en passant d'une plateforme à

l'autre, elle fit un faux pas, tomba entre les deux chars et fut coupée en deux. Le train fut immédiatement arrêté et les employés procédèrent à la triste besogne de recueillir les deux tronçons palpitants de l'infortunée.

Joseph Pelletier, de St. Sauveur, employé par J. H. Oakes, éc., pour bûcher du bois à Gosford, a eu le malheur de tomber d'un convoi de fret sur le chemin de Gosford, près de la traverse du chemin de Launder. Ses blessures furent d'une telle gravité qu'il est mort une demi-heure après l'accident. L'accident ne peut être attribué qu'à l'imprudence de Joseph Pelletier, et démontre le danger qu'il y a pour les voyageurs d'aller sur les convois de fret. Le coroner a été dûment notifié.

DÉVOUEMENT.—M. Benjamin Colombier, bien connu au Canada et qui a épousé une canadienne, s'est enrôlé comme soldat dans les zouaves pontificaux sous Char-ette.

Le château de M. Colombier, la Renardière, est situé à trois milles seulement d'Artenay.

UNE PRIMA DONNA CANADIENNE.—Un officier de l'Artillerie Royale qui se trouve à Malte en ce moment, adresse à un ami de cette ville, une lettre dans laquelle se trouve ce qui suit :

« Nous avons ici parmi nos prima donnas, une jeune canadienne qui fait fureur à Malte. Je pense que vous pouvez vous enorgueillir de votre compatriote. Il n'y a rien de si exquis que sa voix et sa manière de chanter. On ne saurait se l'imaginer. Son nom est Emma Albani, mais c'est là un nom professionnel, car en réalité, c'est Mlle Emma Lajeunesse, de St. Hyacinthe, près de Montréal. Son père qui était professeur de musique, reconnaissant le talent de son enfant, l'envoya au collège de musique, à Milan.

« La première fois qu'elle chanta en public, (il y a environ 8 mois,) le gérant de l'opéra d'ici qui se trouvait alors à Messine, lui offrit à l'instant un engagement que, fort heureusement pour nous, elle accepta. Nous ne la reverrons jamais ici, car elle va sans doute s'assurer quelque place plus importante avant le retour d'une autre saison. »—*Le Canadien*.

PARTIE DE BILLARD POUR \$2000 ENTRE RUDOLPHE ET CYRILLE DION.—Les amateurs de billard s'intéresseront sans doute beaucoup à la lutte qui doit bientôt se livrer entre ces deux athlètes. Rudolphe a offert à Cyrille Dion, de lui donner 100 points sur 2000, au carambolage, pour une somme de \$2000. Les cueutages et les racros ne comptent pas. La partie doit se jouer avant le 29 décembre.

Avant de quitter la salle, témoin de leur pari, les deux adversaires essayèrent leurs forces à jeu égal, par une partie de 500 points pour une somme de 500 piastres, comme avant-goût des 2000. Dion gagna par 195 points.

L'HOTEL DE NIORRES.

Suite.

Cette fenêtre étant celle donnant jour et lumière dans le cabinet du magistrat. Deux croisées placées à l'étage supérieur et situées immédiatement au-dessus de celle éclairée, présentaient les traces d'un incendie récent qui avait dû dévorer les pièces intérieures. Ces croisées étaient effectivement celles de la chambre à coucher de Mme. d'Orguel, la malheureuse sœur de M. de Niorres, morte victime de l'odieuse machination que nous connaissons.

Plus loin, au même étage, était l'appartement de la bru du conseiller, la veuve de son second fils, cette héroïque jeune femme qui avait refusé de fuir la maison de son beau-père, et qui avait juré de servir de mère à l'orphelin, son neveu.

Le cabinet de M. de Niorres était placé à l'extrême droite du corps de logis, en face, par conséquent, l'endroit où s'élevait, dans le jardin, la salle de verdure servant d'asile au gibier.

Cette pièce, consacrée au travail, avait l'aspect sévère qui convenait au genre d'occupations si graves auxquelles s'était toute sa vie livré le conseiller. De vastes corps de bibliothèques richement garnies de toute la collection des ouvrages de jurisprudence, tapissaient les murailles.

Au centre, près de la fenêtre, se dressait le bureau de M. de Niorres, surchargé de papiers et de livres ouverts. Des sièges en bois sculptés, recouverts de fine tapisserie, étaient placés en désordre ça et là dans la pièce.

A l'heure où nous pénétrons chez le magistrat, c'est-à-dire quelques instants après que Mahurec fut rentré dans les jardins de l'hôtel et au moment où, caché sous le pavillon de verdure, il prêtait une oreille attentive au bruit de pas arrivant jusqu'à lui, M. de Niorres, assis devant son bureau, la tête penchée en avant, feuilletait un énorme in-folio, dont ses doigts fiévreusement agités froissaient convulsivement chaque page.

Probablement il venait d'agiter un cordon de sonnette suspendu au-dessus du bureau, car un valet se présenta respectueusement dans le cabinet.

Ce valet, ainsi que celui que nous avons vu dans la rue du Chaume causant mystérieusement avec l'ouvrier, ainsi que les autres domestiques de l'hôtel, portait une livrée de grand deuil.

« Monsieur a sonné? dit-il en entrant.

—Oui, répondit le conseiller. Mme. de Versac est-elle au salon?

—Non, monsieur, Mme. de Versac est rentrée dans ses appartements.

—Et Mme. la baronne?

—Elle est en bas. Madame attend, je crois, mesdemoiselles qui se promènent dans le jardin.

—Bien! dès que Mme. la baronne sera rentrée chez elle avec mes nièces, vous viendrez me prévenir.»

Le valet s'inclina et sortit.

(Il faut, pour éviter toute confusion dans l'esprit du lecteur, que nous disions que Mme. de Versac était la bru du conseiller. Son mari, Jules de Niorres, comte de Versac, troisième fils de M. de Niorres, était, de son vivant, plus particulièrement désigné par le nom de *Versac*, pour le distinguer de son frère, lequel après l'entrée dans les ordres de son aîné (l'évêque), était devenu chef de la famille, et avait pris, par conséquent, le titre héréditaire. La baronne était la belle-sœur du conseiller, et, bien qu'elle s'appelât Mme. Louis de Niorres, on avait coutume dans sa nombreuse famille de lui donner, en parlant à elle ou d'elle, toujours son titre et rarement son nom.)

Après la sortie du domestique, le magistrat avait repris sa lecture interrompue; mais bientôt, laissant son livre, il se leva et fit quelques tours dans la chambre avec une contraction des muscles du visage indiquant une préoccupation douloureuse et terrible.